



HAL
open science

Textes hiéroglyphiques

Ivan Guermeur

► **To cite this version:**

Ivan Guermeur. Textes hiéroglyphiques. Claudio Gallazzi (Université de Milan). Tebtynis VI, Scripta Varia. Textes hiéroglyphiques, hiératiques, démotiques, araméens, grecs et coptes sur différents supports (S.V.Tebt. I), 78, Institut français d'archéologie orientale (Ifao), pp.13-26, 2018, Fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (FIFAO), 9782724706949. <halshs-02124619>

HAL Id: halshs-02124619

<https://shs.hal.science/halshs-02124619v1>

Submitted on 29 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

À la différence des deux tessons précédents (n^{os} 15 et 16), le signe ✱ est accompagné d'un trait vertical assez épais, indiquant peut-être une quantité, *i.e.*, 1. Une solution plus sophistiquée serait de lire 5 + 1 = 6.

c. **Scellés et sceaux (18-33)** [I. G.]

Depuis la reprise des fouilles en 1988, un matériel sigillaire relativement abondant et essentiellement hellénistique, a été exhumé. Il a livré plusieurs scellés²¹ et sceaux écrits en hiéroglyphes. Ceux-ci, au nombre de seize, représentent pour la plupart des sceaux officiels de temples (18-26, peut-être également 31) : 18 et 19 relevaient du temple principal, celui de Soknebtynis et 20-23 de celui d'Osiris le souverain, qui réside à Tebtynis²². Seules quatre empreintes de particuliers ont été découvertes (27-30). Par ailleurs, trois sceaux ont aussi été mis au jour (31-33), deux sont des scarabées (32-33), un troisième est un sceau rectangulaire (31), en rapport avec le culte de Sobek. Tous ces documents sont datables de l'époque hellénistique (18, 19, 25, 27, 29) et du début de l'occupation romaine (20-23 ; règne d'Auguste, 26), les scellés 24, 28, 30 et le sceau 31 ne sont pas, en l'état de la documentation, datés avec certitude.

18. **Empreinte de sceau du temple de Soknebtynis** [I. G.]

Pl. VIII, 18a, 18b

Inventaire: Registre CSA 3769.

Dimensions: 2,85 × 2,20 × 0,50 cm.

Dimensions de l'inscription: 2,50 × 1,80 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche 2701 – Campagne 1995.

Cf. n^o 6, p. 5.

Date: Règne de Ptolémée II Philadelphie, d'après le cartouche (voir cependant ci-après).

21. Pour une bibliographie sur les scellés hiéroglyphiques d'époque hellénistique et romaine, on verra W. BOOCHS, *Siegel und Siegelung im Alten Ägypten, Kölner Forschungen zu Kunst und Altertum* 4, Cologne, 1982; G.Th. MARTIN, *Scarabs, Cylinders and Other Ancient Egyptian Seals. A Checklist of Publications*, Warminster, 1985; Chr. THIERS, «Varia Ptolemaica et Romana (§ 1-5)», dans M. Eldamaty et M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World II*, Le Caire, 2002, p. 1158-1162; P. DAVOLI, *Oggetti in argilla dall'area templare di Bakchias (El-Fayyum, Egitto)*, BSEP 3, Pise, 2005. Pour des scellés plus anciens: Br. GRATIEN (éd.), *Actes du colloque «Le sceau et l'administration dans la Vallée du Nil»*, Lille, juillet 2000, CRIPEL 22, 2002; E. TEETER, *Scarabs, Scaraboids, Seals, and Seal Impressions from Medinet Habu, OIP* 118, Chicago, 2003, p. 145-187; A. MASSON, «Un scellé du vizir Psametik-mery-Neith», *CahKar* XII, 2007, p. 657-658. À propos des scellés dans l'Égypte hellénistique et romaine: K. VANDORPE, «Seals in and on the Papyri of Greco-Roman and Byzantine Egypt», dans M.-Fr. Boussac, A. Invernizzi (éd.), *Archives et sceaux du monde hellénistique*, BCH-Suppl. 29, Athènes, 1997, p. 231-291; *ead.*, «Sealing Containers in Graeco-Roman Egypt. The Inscriptional and Papyrological Evidence», BSEP 3, 2005, p. 163-175; *ead.*, «Non Signat Ægyptus? Seals and Stamps in the Multicultural Society of Greco-Roman Egypt», dans I. Regulski, K. Duistermaat, P. Verkinderen (éd.), *Seals and Sealing Practice in the Near East. Developments in Administration and Magic from Prehistory to the Islamic Period*, OLA 219, Louvain, 2012, p. 81-98; *ead.*, «Seals and Stamps as Identifiers in Daily Life in Greco-Roman Egypt», dans M. Depauw, S. Coussement (éd.), *Identifiers and Identification Methods in the Ancient World*, OLA 229, Louvain, 2014, p. 141-151; A.-K. WASSILIOU, H. HARRAUER, *Siegel und Papyri. Das Siegelwesen in Ägypten von römischer bis in früh-arabische Zeit*, Nilus 4, Vienne, 1999; M. DEPAUW, *The Demotic Letter. A Study of Epistolographic Scribal Traditions Against Intra- and Intercultural Background*, DemStud 14, Sommerhausen, 2006, p. 78-80; M. FITZENREITER, «Ein Siegelstempel aus Elephantine», MDAIK 68, 2012, p. 43-54.

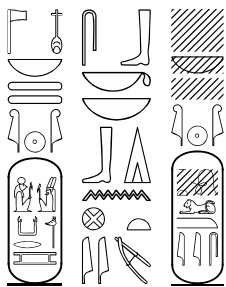
22. Les temples possédaient un sceau officiel portant le nom du souverain régnant: K. VANDORPE, BCH-Suppl. 29, 1997, p. 248, n. 93 qui mentionne le *P.Hib.* I 72 où est reportée la disparition du sceau du temple utilisé pour sceller les correspondances. Voir aussi *ead.*, BSEP 3, 2005, p. 172-174.

Cette empreinte servait de scellement au papyrus démotique CSA 3731 (cf. Pl. VIII, 18a-18b), elle se compose uniquement d'une inscription de trois colonnes donnant le nom de Ptolémée Philadelphes et de *Sbk nb Bdn* (Σοκνεβτῶνις). Il s'agit donc du sceau officiel du temple principal de la localité, en usage à partir du règne de Ptolémée Philadelphes.

Le papyrus²³ qu'il scellait est une lettre adressée par les prêtres de Soknebtynis (*n3 w' b.w nty 'q m-b3h Sbk-nb-tn*) à l'épistate (contrôleur) du nome du Fayoum dont le nom est perdu (*p3 rmt nty šn p3 tš n p3 ym*). La date est malheureusement incomplète (2^e mois de *pr.t*[MϨIP], 18^e jour d'une année x). Toutefois, d'après les mentions des dieux Philadelphes, Évergètes, Philopator mais également des dieux Épiphanes (*n3 ntr.w sn.w n3 ntr.w mnh.w n3 ntr.w mr-ı̄t n3 ntr.w nty pr*), le texte doit être daté après 194/193²⁴ et avant 176²⁵, soit pendant les règnes de Ptolémée V Épiphanes ou de Ptolémée VI Philométor. Cela implique que la lettre est bien postérieure au sceau officiel qui la scellait qui, lui, date, sans ambiguïté, du règne de Ptolémée II Philadelphes.


On doit donc admettre qu'un sceau officiel pouvait demeurer en usage longtemps après le règne du souverain au nom duquel il avait été créé. Ce qui conduit aussi à relativiser la valeur chronologique de tels indices : près de 70 ans séparent en effet la fin du règne de Ptolémée II Philadelphes (246 av. J.-C.) et la date la plus basse admise pour le papyrus démotique CSA 3731 (176 av. J.-C.)²⁶.

L'empreinte de ce sceau est identique au scellé 19.



[*nsw-bitj nb ... (Ptw)lmjs*] *ntr nfr nb t3.wj (wsr-k3-R' mrj İmn-R') mrj Sbk nb Bdn*

[*Le roi de Haute et Basse Égypte, le seigneur... Pto*]lémée, le dieu parfait, le seigneur du Double-Pays, Ouserkaré, Méryamon, aimé de Sobek, seigneur de Tebtynis^a.

- a. On relèvera l'écriture de *Bdn* avec le signe . Même si la valeur phonétique *d* de ce signe est bien établie²⁷, cette graphie n'en demeure pas moins originale; on la comparera avec celles qui ont été répertoriées : RONDOT, *Tebtynis* II, p. 89, § 83.

23. Je remercie ma collègue Sandra Lippert (CNRS) qui m'a amicalement donné une traduction de ce texte démotique.

24. À partir de 194/193, après son mariage avec Cléopâtre I^{re}, Ptolémée V Épiphanes et son épouse sont nommés « les dieux qui apparaissent » : *n3 ntr.w nty pr*. Cf. PESTMAN, *Chronologie*, p. 42.

25. À la mort de sa mère en 176, Ptolémée VI prend le nom de *p3 ntr mr mu.t.tj=f*. Cf. PESTMAN, *Chronologie*, p. 48.

26. Le fait n'est pas rare, e.g. *infra*, p. 21, n. 44.

27. H.W. FAIRMAN, « Notes on the Alphabetic Signs Employed in the Hieroglyphic Inscriptions of the Temple of Edfu », *ASAE* 43, 1943, p. 193-310, en particulier p. 247, n° 312.

19. Empreinte de sceau du temple de Soknebtynis [I. G.]

Pl. VIII, 19

Inventaire: Registre CSA 6307.

Dimensions: 3,50 × 2,50 × 1 cm.

Dimensions de l'inscription: 2,50 × 1,80 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7301 – Campagne 2001.

Cette empreinte de sceau a été découverte dans le dépotoir situé à l'est du *temenos* du temple de Soknebtynis, hors contexte. La couche était constituée de déblais abandonnés par B.P. Grenfell et A.S. Hunt ou par des pilleurs locaux. Cf. GALLAZZI, « Lo scavo di una discarica », p. 185-207.

Date: Règne de Ptolémée II Philadelphie, d'après le cartouche.

L'empreinte est identique à celle de 18.



[*nsw-btj*] nb [... (Ptw)lmjs] ntr nfr nb t3.wj (wsr-k3-R^c mrj Īmn-R^c) mrj Sb[k nb Bdn]

[Le roi de Haute et Basse Égypte] le seigneur [... Pto]lémée, le dieu parfait, le seigneur du Double-Pays, Ouserkaré, Méryamon, aimé de Sob[ek, seigneur de Tebtynis.]

20. Empreinte de sceau du temple d'Osiris [I. G.]

Pl. VIII, 20

Inventaire: Registre CSA 3766.

Dimensions: 4,70 × 4 × 1,50 cm.

Dimensions de l'inscription: 3,40 × 2,20 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche 3702 – Campagne 1995.

Cf. n° 7, p. 6. La même couche recelait le scellé 21.

Date: Début de l'époque romaine, d'après le cartouche lisible sur le scellé 22 qui est identique; a priori règne d'Auguste (cf. n. b).

L'empreinte, de forme rectangulaire, comprend dans sa partie supérieure deux rémiges encadrées de deux *uræi*; cette figuration surmonte un cadre comprenant trois colonnes de hiéroglyphes. L'épaisseur de l'empreinte, la présence d'une très nette démarcation sur l'arrière de l'objet et les traces de la cordelette, visibles sur sa partie supérieure, suggèrent que celle-ci servait sans doute à sceller non pas un papyrus mais un objet (boîte, coffret, naos, etc.)²⁸. Il s'agit, selon toute vraisemblance, du sceau officiel du temple d'Osiris.

L'empreinte 20 est identique aux n°s 21, 22 et 23.

28. K. VANDORPE, *BCH-Suppl.* 29, 1997, p. 247.



dd-mdw in Wsîr itj hrj-ib Btn di 'nh nb n nsu bitj nb t3.wj (Kjsrs)

Récitation par Osiris le souverain, qui réside à Tebtynis^a, qui accorde toute vie au roi de Haute et Basse Égypte, César^b.

- a. La mention d'Osiris-*itj* « qui réside à Tebtynis » est une précision d'importance dans le contexte tebtynite. En effet, Osiris, jusqu'à une époque récente, était étrangement rare dans la documentation locale²⁹, alors qu'une divinité masculine – simplement appelée *T3jz-f-rs(.t)-wd3j(.tj) p3 ntr '3* – est attestée dans trois papyrus démotiques tebtynites, sans que le dieu qui porte cette épithèse soit clairement identifié³⁰. Devant l'absence d'évidences d'un culte osirien, on a proposé d'y reconnaître Min, qui peut à l'occasion être qualifié de la sorte³¹. Pourtant, le dieu *rs-wd3*, c'est-à-dire « Celui-qui-s'éveille-bien-portant », est avant tout Osiris³² et, dès lors, l'existence d'une forme fayoumique d'Osiris, « souverain » (*Itj*)³³, définie comme invité (*hrj-ib*)³⁴ à Tebtynis est un élément qui vient conforter l'idée que ce sanctuaire, dont le *dromos* est perpendiculaire à celui du temple majeur de Soknebtynis, pouvait être consacré à Osiris³⁵. D'ailleurs, on ne manquera pas de noter que *Itj* et *Rs-wd3* sont deux formes d'Osiris que l'on trouve à plusieurs reprises associées dans les litanies osiriennes³⁶. Ajoutons également que parmi les papyrus hiéroglyphiques tebtynites publiés ces dernières années ou mis au jour depuis 1993 figurent plusieurs rituels en rapport avec le culte d'Osiris : une liturgie osirienne pointée³⁷ ; un manuscrit présentant un rituel pour Sokaris³⁸ ; sept manuscrits du *Rituel de l'ouverture de la bouche*

29. RÜBSAM, *Götter und Kulte*, p. 179 ; et les remarques de RONDOT, *Tebtynis* II, p. 46, § 48.

30. Cette épithèse se lit notamment sur un contrat démotique daté de 98/97 av. J.-C. (*P.Cair.* 30617a), qui évoque (l. 3) la voie divine de l'oratoire du *dromos* de cette divinité (*t3 mi.t-ntr p3 šš' n hftih T3jz-f-rs(.t)-wd3j[.tj] p3 ntr '3*) ; cf. P. GALLO, dans Gallazzi, Hadji-Minaglou, *Tebtynis* I, p. 62, n. 7-8.

31. P. GALLO, dans Gallazzi, Hadji-Minaglou, *Tebtynis* I, p. 62, n. 7-8 ; à propos de Min à Tebtynis : V. RONDOT, « Min maître de Tebtynis », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* II, OLA 85, Louvain, 1998, p. 246-253.

32. B. VAN DE WALLE, « *Rs-wd3* comme épithète et comme entité divine », *ZÄS* 98, 1972, p. 140-149 ; P. VERNUS, *Athribis. Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes et à l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique*, BdE 74, Le Caire, 1978, p. 426-427 ; RONDOT, *Tebtynis* II, p. 46, § 48 et n. 143 et LEITZ (éd.), *LGG* IV, 713-715, s.v. « *Rs-wd3* ».

33. Osiris-*Itj* n'est pas spécifique du Fayoum, mais c'est une des formes courantes d'Osiris dans l'oasis, depuis le Moyen Empire : H. WILD, « Quatre statuettes du Moyen Empire dans une collection privée suisse », *BIFAO* 69, 1971, p. 107-113 ; M. ZECCHI, « Osiris in the Fayyum », *Fayyum Studies* 2, 2006, p. 119-122 ; compilation des données chez LEITZ (éd.), *LGG* I, 589, s.v. « *Itj* » ; Gh. WIDMER, « La stèle de Paësis (Louvre E 25983) et quelques formes d'Osiris dans le Fayoum aux époques ptolémaïque et romaine », dans L. Coulon (éd.), *Le culte d'Osiris au I^{er} millénaire av. J.-C.*, *BiÉtud* 153, Le Caire, 2010, p. 63-97, en particulier p. 92-93.

34. Dans les exemples réunis par H. WILD, *BIFAO* 69, 1971, p. 107-113 et M. ZECCHI, *Fayyum Studies* 2, 2006, p. 119-122 on relèvera que Osiris-*Itj* dans le Fayoum est exclusivement qualifié de *hrj-ib* X « qui réside à X » ou *m* X « qui est dans X » et non pas de *nb* ou *hk3* « seigneur, souverain ». On pourra comparer *mutatis mutandis* ce fait avec l'analyse de P. VERNUS, *BdE* 74, 1978, p. 448 qui, à propos d'Osiris-qui-réside-à-Athribis, évoque le fait que « l'épithète *hry-ib* implique non qu'Osiris est accueilli comme hôte à Athribis, mais simplement que le dieu local a été ressenti en tant qu'Osiris sur le modèle d'une autre divinité. », voir également les remarques de Gh. Widmer (*loc. cit.*).

35. GALLAZZI, HADJI-MINAGLOU, *Tebtynis* I, p. 20 et p. 153 sq., Ph. 103 et 104 ; GALLAZZI, « La ripresa degli scavi », p. 10 et fig. 3.

36. E.g. : M. de Rochemonteix - É. Chassinat, *Le temple d'Édfou I MMAF* 10, (éd. révisée par S. Cauville et D. Devauchelle), Le Caire, 1984, 181 (n^{os} 9 et 11) ; II, 23 (n^{os} 66 et 67) et F. Dumas, *Le temple de Dendara IX*, Le Caire, 1987, 37³⁻⁴.

37. A. VON LIEVEN, « Eine punktierte Osirisliturgie (P. Carlsberg 589 + PSI inv. I 104 + P. Berlin 29022) », dans *P.Carlsb.* VII, p. 9-38 ; M. SMITH, *JEA* 94, 2008, p. 344-345.

38. J.Fr. QUACK, « Eine Handschrift des Sokarrituals (P. Carlsberg 656) », dans *P.Carlsb.* VII, p. 65-68.

consacrés à Sokar-Osiris, vraisemblablement utilisés pour l'animation de figurines osiriennes à l'occasion des rites de *Khoïak*³⁹ ; un manuscrit opisthographe présentant deux extraits du *Rituel de repousser l'Agressif* et un extrait des *Glorifications d'Osiris*⁴⁰.

- b. Un simple cartouche avec le titre César est *a priori* insuffisant pour identifier l'empereur au nom duquel l'objet était scellé. Toutefois, le contexte archéologique ne permet guère d'aller au-delà du règne d'un Julio-Claudien et les données textuelles grecques associées au scellé n° 22, du même type, sont contemporaines du règne d'Auguste⁴¹. Par ailleurs, comme J.-Cl. Grenier l'a noté : « (...) *Kysrs/Kaïσαρ* est la désignation normale d'Auguste dans la documentation démotique et grecque. Dans un document, un Empereur autre qu'Auguste ne peut être dénommé *Kysrs/Kaïσαρ* que dans une titulature de rappel faisant écho à la titulature énoncée ailleurs dans le même document⁴² », ce qui nous invite à considérer qu'il s'agit d'un des sceaux officiels du temple d'Osiris-*îtj* à Tebtynis, en usage pendant le règne d'Auguste.

21. Empreinte de sceau du temple d'Osiris [I. G.]

Pl. VIII, 21

Inventaire: Registre CSA 3767.

Dimensions: 3,90 × 2,80 × 1,50 cm.

Dimensions de l'inscription: 3,40 × 2,20 cm.

Matière: Argile.

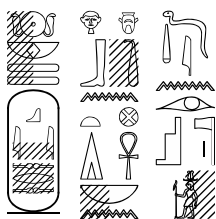
Contexte archéologique: Couche 3702 – Campagne 1995.

Cf. n° 7, p. 6. La même couche recelait le scellé 20.

Date: Début de l'époque romaine, *a priori* règne d'Auguste (cf. *supra*, n° 20, n. b).

Comme pour l'empreinte 20, il est loisible de songer ici au scellement d'un objet (boîte, coffret, naos, etc.), les traces d'emplacement de la cordelette qui était ainsi maintenue sont bien nettes.

L'empreinte est identique aux n°s 20, 22 et 23.



dd-mdw in Wsîr [îtj] hrj-îb B[t]n di ' nḥ nb n nsw bîtj nb t3.wj (Kj[srs])

Récitation par Osiris [le souverain], qui réside à Teb[ty]nis, qui accorde toute vie au roi de Haute et Basse Égypte, Cé[sar].

39. QUACK, « Fragmente des Mundöffnungsrituals », p. 69-150 ; GUERMEUR, « Les nouveaux papyrus hiératiques », p. 113-122, en particulier p. 118 et ici même voir le document 1.

40. Le *Rituel pour repousser l'Agressif* était à l'origine un rituel utilisé à Abydos, à l'occasion des fêtes annuelles et mensuelles pour « éloigner Seth d'Osiris-Khentamenti » : J. YOYOTTE, « Héra d'Héliopolis et le sacrifice humain », *AnnEPHE Sciences religieuses* 89, 1980-1981, p. 78-79 = *Id.*, *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne, Opera Selecta*, édité par I. Guerneur, OLA 224, Louvain, 2013, p. 49-51 ; GUERMEUR, « Les nouveaux papyrus hiératiques », p. 117.

41. Informations de Claudio Gallazzi.

42. J.-Cl. GRENIER, *Les titulatures des Empereurs romains dans les documents en langue égyptienne*, *PapBrux* 22, Bruxelles, 1989, p. 14, n. f.

22. Empreinte de sceau du temple d'Osiris [I. G.]

Pl. VIII, 22

Inventaire: Registre CSA 4654.*Dimensions*: 4,50 × 3,90 × 1,70 cm.*Dimensions de l'inscription*: 3,30 × 2,20 cm.*Matière*: Argile.*Contexte archéologique*: Couche 7904 – Campagne 1997.

Ce scellé, comme le n° 23, a été découvert dans le grand dépotoir situé à l'est du temple de Soknebtynis, à proximité du mur d'enceinte (cf. GALLAZZI, « Lo scavo di una discarica », p. 185-207), dans une couche de détritrus dont le matériel est datable de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et du début du I^{er} s. apr. J.-C., mais où l'on relèvera la présence d'une monnaie de Cléopâtre VII. Cet élément n'est guère dirimant puisqu'il paraît probable que le passage de la réforme monétaire de Cléopâtre VII au premier monnayage augustéen ne s'est pas fait de manière brutale, certains types monétaires pouvant circuler jusqu'au règne de Néron⁴³.

Date: *A priori* règne d'Auguste (cf. *supra*, n° 20, n. b).

Pour la description de l'empreinte, voir *supra*, n° 20. Le scellé est identique aux n°s 20, 21 et 23.



dd-mdw in Wsîr itj hrj-îb Btn di 'nh nb n nsw bîjtj nb t3.wj (Kjsrs)

Récitation par Osiris le souverain, qui réside à Tebtynis, qui accorde toute vie au roi de Haute et Basse Égypte, César.

23. Empreinte de sceau du temple d'Osiris [I. G.]

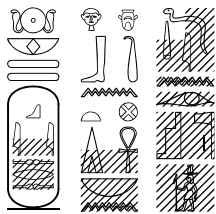
Pl. VIII, 23

Inventaire: Registre CSA 4655.*Dimensions*: 3,10 × 2,80 × 1,30 cm.*Dimensions de l'inscription*: 1,60 × 2,80 cm.*Matière*: Argile.*Contexte archéologique*: Couche 7904 – Campagne 1997.Cf. *supra* n° 22*Date*: *A priori*, règne d'Auguste (cf. *supra*, n° 20 note b).

Voir *supra*, n° 20. Toutefois, l'empreinte n'est que partielle sur le sceau qui est plus ramassé et qui, lui, a pu servir à sceller un papyrus.

L'empreinte est identique aux n°s 20, 21 et 22.

43. F. BURKHALTER, O. PICARD, « Le vocabulaire financier dans les papyrus et l'évolution des monnayages lagides en bronze », dans Fr. Duyrat et O. Picard (éd.), *L'exception égyptienne? Production et échanges monétaires en Égypte hellénistique et romaine, ÉtudAlex 10*, Le Caire, 2005, p. 59-63.



[*dd-mdw in Wsîr itj*] *hrj-îb Btn dî 'nh* [*nb n*] *nsw bitj nb t3.wj* (Kj[srs])

Récitation [par Osiris le souverain], qui réside à Tebtynis, qui accorde [toute] vie [au] roi de Haute et Basse Égypte, Cé[sar].

24. Empreinte de sceau de temple [I. G.]

Pl. IX, 24a, 24b

Inventaire: Registre CSA 6760.

Dimensions: 4 × 2,90 × 1,30 cm.

Dimensions de l'inscription: 2,30 × 1,60 cm.

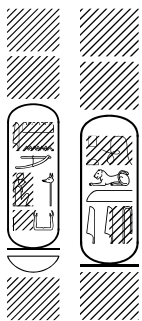
Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7401 – Campagne 2002.

Cf. n° 2, p. 2

Date: Début de l'époque hellénistique, le cartouche, quoique très effacé, étant vraisemblablement celui de Ptolémée Philadelphe.

Scellé ayant sans doute servi au scellement d'un objet plutôt qu'un papyrus. Les traces de la cordelette sont encore bien visibles dans la partie supérieure et sur l'arrière. L'inscription comporte deux colonnes fort peu lisibles, avec les traces d'un cartouche, vraisemblablement celui de Ptolémée Philadelphe.



[*nsw-bitj ...*] (Ptw)lmj[s] [...] (wsr-k3-[R'] mrj [Imn-R'] nb [...]

[Le roi de Haute et Basse Égypte... [Pto]lémée, [...], Ouserkarê, Méryamon, le seigneur [...].

25. Empreinte de sceau de temple [I. G.]

Pl. IX, 25

Inventaire: N° de fouille A7916-52.

Dimensions: 4,90 × 2,90 × 1,20 cm.

Dimensions de l'inscription: 3,70 × 2,20 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7916 – Campagne 2007.

Cette empreinte a été mise au jour dans le dépotoir situé à l'est du temple de Soknebtynis, à proximité du mur d'enceinte. La couche était constituée de déblais occasionnés lors des fouilles de B.P. Grenfell et A.S. Hunt ou par les pilleurs locaux; le matériel associé est datable entre le III^e s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C.

Date: D'après le contexte archéologique, entre le III^e s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C.

Comparable aux empreintes 20, 21, 22, 23 et 26, de forme rectangulaire, elle comprend dans sa partie supérieure deux rémiges encadrées de deux *uræi*; cette figuration surmonte un cadre qui comprenait un texte hiéroglyphique en deux parties aujourd'hui presque illisible.

Seuls les trois premiers signes de la deuxième partie du texte sont encore lisibles.



shd, «éclairer, illuminer»

26. Empreinte de sceau de temple [I. G.]

Pl. IX, 26

Inventaire: Registre CSA 3768.

Dimensions: 4,80 × 3,50 × 1,80 cm.

Dimensions de l'inscription: 3,50 × 2,70 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche 3702 – Campagne 1995.

Cf. n° 7, p. 6.

Date: Début de l'époque romaine, d'après le contexte archéologique.

L'empreinte, de forme rectangulaire, comprend dans sa partie supérieure deux rémiges encadrées de deux *uræi*; cette figuration surmonte une ligne de hiéroglyphes et un cadre contenant une inscription, sans doute sur quatre colonnes. Comme dans le cas des n°s 20, 21 et 22, celle-ci doit être le scellement d'un objet. L'organisation générale de l'empreinte (rémiges et *uræi*) suggère qu'il peut s'agir d'un sceau officiel; hélas, l'état misérable de l'inscription ne permet guère d'identifier le moindre cartouche.

Les hiéroglyphes sont mal conservés, aplatis, ils forment des «pâtés» informes illisibles. Seuls quelques signes se laissent identifier, mais ils ne permettent pas de restituer un texte cohérent.

27. Empreinte de sceau de particulier [I. G.]

Pl. IX, 27a, 27b

Inventaire: Registre CSA 6762.

Dimensions: 1,70 × 1,60 × 1,40 cm.

Dimensions de l'inscription: 1,10 × 1,30 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7412 – Campagne 2002.

Découvert dans les couches profondes du dépotoir situé à l'est du temple de Soknebtynis, il provient d'un contexte que le matériel associé permet de dater du III^e-II^e s. av. J.-C.

Date: D'après le contexte archéologique, époque hellénistique, III^e-II^e s. av. J.-C.

La forme de l'objet est assez curieuse, mais il est difficile de déterminer précisément son usage : scellement d'un papyrus ou d'un objet ? De petites dimensions, il comporte une inscription assez effacée dont seuls quelques signes sont lisibles. Il s'agit également d'un scellé de type « privé », appartenant à un prophète de Neith et de Sobek, Nimaâtrê (Μαρη̄ς), fils de Nimaâtrê ⁴⁴.



- [1] *hm-ntr Nt [... s]š(?)*
 [2] *Sbk^a [...] hm(?)^b-ntr n Sbk*
 [3] *Nj-mš^c(.t)-R^c s3 Nj-[mš^c(.t)]-R^c*

Le prophète de Neith^c [..., le scri]be (?) de Sobek (?), [...] le prophète (?) de Sobek, Marès^d, fils de Marès.

- a. Le signe figurant sous le crocodile est difficile à identifier, une lecture Šdtj « crocodilopolite » paraît exclue.
- b. Le signe *hm* est incertain.
- c. Le culte de Neith, quoique finalement peu attesté à Tebtynis, est pourtant bien établi dans l'ensemble du Fayoum du fait des liens de parenté qui unissent la déesse à Sobek : LEITZ (éd.), *LGG* V, p. 434, s.v. « Hryt-ib-T3-Š » ; A. GUTBUB, *Les textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo* I, *BdE* 47, Le Caire, 1973, p. 482-483, n. q et r ; R. EL-SAYED, *La déesse Neith de Saïs*, *BdE* 86, Le Caire, 1982, p. 41-42 ; M. ZECCHI, *Geografia religiosa del Fayyum. Dalle origini al IV secolo a. C.*, *ASCE* 7, Imola, 2001, p. 76-78.
- d. Cet anthroponyme est très courant dans la documentation du Fayoum ⁴⁵ ; quoique attesté dès l'Ancien Empire ⁴⁶, il évoque vraisemblablement dans cette région le Pharaon Amenemhat III qui y était divinisé : Chr. ZIVIE-COCHE, « Harbes, encore », dans W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* II, *OLA* 85, Louvain, 1998, p. 1255-1260 ; Gh. WIDMER, « Pharaoh Maâ-Rê, Pharaoh Amenemhat and Sesostris: Three Figures from Egypt's Past as Seen in Sources of the Graeco-Roman Period », dans K. Ryholt (éd.), *Acts of the Seventh International Conference of Demotic Studies, CNIP 27*, Copenhague, 2002, p. 377-393, et plus particulièrement p. 378-379.

28. Empreinte de sceau de particulier [I. G.]

Pl. IX, 28

Inventaire : N° de fouille B7113-28.

Dimensions : 2,30 × 2,15 × 1,30 cm.

Dimensions de l'inscription : 1,75 × 1,10 cm.

Matière : Argile.

Contexte archéologique : Couche B7113 – Campagne 2009.

Cette empreinte a été mise au jour dans le dépotoir situé à l'est du temple de Soknebtynis à une cinquantaine de mètres du mur d'enceinte : cf. GALLAZZI, « Lo scavo di una discarica », p. 185 *sq.* Il provient d'un contexte que le matériel associé permet de dater de la fin du III^e ou du début du II^e s. av. J.-C.

Date : D'après le contexte archéologique, fin du III^e s. ou début du II^e s. av. J.-C.

44. On ne saurait, *a priori*, l'identifier avec un certain Marès, fils de Marès, qui, lui, était prophète d'Horus, et qui est attesté à Tebtynis en 145 av. J.-C. (Fr. DE CENIVAL, *Les associations religieuses en Égypte d'après les documents démotiques*, *BdE* 46, Le Caire, 1972, p. 248 ; *Pros. Ptol.* III 6389 *cum add.*).

45. *Demot. Nb* I, p. 578-579.

46. H.G. FISCHER, « Some Theophoric Names of the Old Kingdom », *Varia Nova, Egyptian Studies* III, New York, 1996, p. 55-60.

De petite dimension, oblongue, l’empreinte comporte deux lignes, très effacées, de hiéroglyphes.



imj-[...] *Sb*[k⁷ s3 n *rw*d *Īj*-...]

Le (prêtre) imj^a-[...]sob[ek¹^b, le fils du représentant^c, I[mhotep]^d.

- Les titres composés à partir du *nisbé imj* sont nombreux, même si dans le présent contexte on songe à un emploi lié au service du temple: *imj-st^c*, *imj-ībd(=f)*, *imj-wnwt*, etc.
- Avant l’indication de la filiation, on attend bien entendu le nom du propriétaire du sceau, théonyme composé avec le nom de Sobek, lesquels sont si nombreux, en particulier dans le Fayoum, qu’il n’est pas possible de le restituer.
- Le titre administratif *rw*d(*w*) a fait l’objet de nombreuses études et de presque autant de traductions⁴⁷. Il apparaît fréquemment dans la documentation démotique⁴⁸ où il est écrit *rd*; son équivalent grec ὁ παρά⁴⁹, confirme, s’il était besoin, la traduction «représentant, agent, mandataire».
- Cette restitution est tentante étant donné, d’une part, que les anthroponymes qui débutent par l’élément *īj-* sont peu nombreux et que, d’autre part, celui-ci est extrêmement courant à cette époque⁵⁰. L’interprétation *rw*d (*n*) *Īj*-[*m-htp*], à savoir «le représentant d’Imhotep (divinité ou particulier)», paraît moins probable, car la place restante pour le patronyme serait alors inexistante; je préfère admettre qu’il s’agit ici du nom du père.

29. Empreinte de sceau de particulier [I. G.]

Pl. IX, 29a, 29b

Inventaire: Registre CSA 6761.

Dimensions: 2,30 × 2,20 × 0,90 cm.

Dimensions de l’inscription: 1,30 × 1 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7401 – Campagne 2002.

Cf. n° 2, p. 2. Même couche que le scellé 24.

Date: Découvert hors contexte et sans cartouche, ce scellé est difficile à situer chronologiquement. Toutefois, le matériel associé est datable entre le III^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C.; cf. n° 2.

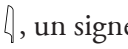




Les fibres de papyrus encore visibles au revers suggèrent que le scellé devait se trouver sur un papyrus. De petites dimensions, il comporte une inscription assez effacée dont seuls quelques signes peuvent être lus. Il s’agit d’un scellé «privé», appartenant sans doute à un prêtre, comme l’éventuelle mention d’une *phylé* le laisse entendre.

47. Pour le *status questionis* relatif aux différents emplois que recouvre ce titre: J.-M. KRUCHTEN, «L’évolution de la gestion domaniale sous le Nouvel Empire égyptien», dans E. Lipinski (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East*, OLA 6, Louvain, 1979, p. 517-525. Voir aussi: *id.*, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, MRE 5, Bruxelles, 1986, p. 75, 152-155; S.P. VLEEMING, *The Papyrus Reinhardt*, HPSMB II, Berlin, 1993, p. 58; P. GRANDET, *Le papyrus Harris I*, BdE 109/2, Le Caire, 1994, p. 37, n. 144; G. VITTMANN, *Der demotische Papyrus Rylands 9*, ÄAT 38, Wiesbaden, 1998, vol. 2, p. 412.

48. Fr. DE CENIVAL, BdE 46, 1972, p. 164-167; G. VITTMANN, ÄAT 38, 1998, vol. 2, p. 412.

49. *P.Zen.Pestm.*, p. 22, n. d.

50. *Demot. Nb.* I, 55-56; *Pros.Ptol.* VII, p. 170-172.

De trop rares signes se laissent identifier pour former une suite cohérente. On admettra qu'il devait y avoir deux lignes, dans la partie supérieure on reconnaît des , un signe , et des signes « ronds », indistincts. À la ligne suivante, le signe  s3 est bien lisible, lequel pourrait être suivi de l'ordinal 3^e, quoique l'écriture de ce dernier serait inversée par rapport à l'usage ( et non ); le cas échéant, il s'agirait de la mention d'une 3^e *phylé*⁵¹.

30. Empreinte de sceau de particulier [I. G.]

Pl. X, 30

Inventaire: N° de fouille A7916-53.

Dimensions: 2,80 × 3,30 × 1,10 cm.

Dimensions de l'inscription: 0,80 × 1,10 cm.

Matière: Argile.

Contexte archéologique: Couche A7916 – Campagne 2007.

Cf. n° 25, p. 19. Le contexte est identique à celui du scellé 25.

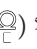
Date: D'après le contexte archéologique, entre le III^e s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C.

De petite dimension et de forme rectangulaire, cette empreinte s'apparente fortement à celles qui étaient réalisées à partir des chatons des bagues-sceaux; elle scellait sans doute un objet, comme la trace laissée par une cordelette, nettement visible au revers, le suggère.



Sš p3 db(°) Sbk-mn

Le scribe du sceau^a, Sobekmen (Σοκμῆνις)^b.

- Le scribe du sceau est généralement appelé sš *h*tm⁵²; pourtant, un mot *db*'(.t) est bien attesté pour désigner l'empreinte de sceau⁵³, l'acte de sceller⁵⁴, le sceau⁵⁵, voire plus précisément la bague-sceau elle-même (laquelle serait représentée ici par le double déterminatif de l'anneau *šn* et de la pierre: )⁵⁶. Si des sš (p3) *db*'(°) ne me sont pas connus, en revanche, des *irj db*'(.t) et des *imj-r3 db*'(.t) sont bien attestés à l'Ancien et au Moyen Empire⁵⁷; on admettra, vu la similitude de sens entre les deux termes, voire même parfois leur interchangeabilité, que le sš (p3) *db*'(°) occupait le même emploi qu'un sš *h*tm.
- Le museau du crocodile est très effacé mais les traces encore visibles à la loupe binoculaire avec éclairage rasant permettent d'assurer cette lecture. Le nom Sobekmen est bien attesté aux époques tardives: *Demot. Nb* I, 916; *Pros. Ptol.* II 935, IV 8399, 9523, 10482, (le n° 7069 doit être supprimé).

51. Le terme égyptien s3 est rendu par φύλη dans le décret de Canope: Fr. DAUMAS, *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis*, CASAE 16, Le Caire, 1952, p. 186.

52. HUGHES, R. JASNOW, *Oriental Institute Hawara Papyri Demotic and Greek Texts from Egyptian Family Archive in the Fayum (Fourth to Third Century B.C.)*, OIP 113, Chicago, 1997, p. 12, n. B.

53. R. GUNDLACH, « Zur Rolle Sarenputs I., Gaufürsten von Elephantine, als königlichen Beauftragten für Nubische Erzeugnisse », ZÄS 86, 1961, p. 33; P. KAPLONY, *Die Rollensiegel des Alten Reichs I*, Monumenta Aegyptiaca 2, Bruxelles, 1977, p. 11-13; P. POSENER-KRIÉGER, *Les archives funéraires de Néferirkarâ-Kakâï (les papyrus d'Abousir)*. Traduction et commentaire, BdE 65, Le Caire, 1976, p. 433, n. h; MEEKS, *Alex.* 77.5202.

54. *Wb.* V, 566¹²⁻¹⁵; MEEKS, *Alex.* 77.5203; 78.4909; 79.3652.

55. *Wb.* V, 566⁵⁻¹¹; MEEKS, *Alex.* 77.5200; 79.3651.

56. W. BOOCHS, *Kölner Forschungen zu Kunst und Altertum* 4, 1982, p. 90-91.

57. P. KAPLONY, *Monumenta Aegyptiaca* 2, 1977, p. 11-13; W. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 67.

31. Sceau [I. G.]

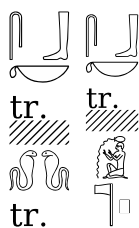
Pl. X, 31a, 31b

Inventaire: N° de fouille B7113-3.*Dimensions*: 4,10 × 2,20 × 2 cm.*Dimensions de l'inscription*: 3,20 × 1,70 cm.*Matière*: Stéatite⁵⁸ non glaçurée, grisâtre.*Contexte archéologique*: Couche B7113 – Campagne 2009.

Cf. n° 28, p. 21.

Date: D'après le contexte archéologique, fin du III^e s. ou début du II^e s. av. J.-C.

Ce sceau rectangulaire en stéatite, bien conservé, est pourvu sur la partie arrière d'une protubérance qui permet sa manipulation. Il comporte deux colonnes de textes gravées très peu profondément et, de ce fait, peu lisibles.

*Sbk* [...] ...^b [...] *Sbk* [...] *w^cb p3 ntr**Sobek^a* [...] ...^b *Sobek^a* [...] *le prêtre-pur^c du dieu.*

- a. La mention de Sobek, à deux reprises, en haut de chaque colonne, permet peut-être d'avancer l'hypothèse que le sceau était un sceau de temple. On peut aussi considérer qu'il s'agit de la première partie d'un théonyme du type Sobekmen (Σοκμηνης) et donc que ce sceau était d'un usage privé.
- b. La lecture et le sens de ce groupe de signes me sont inconnus.
- c. Ou bien, « ... purifier le dieu ».

32. Scarabée avec le nom de Séthi I^{er} [I. G.]

Pl. X, 32a, 32b

Inventaire: N° de fouille B7116-18.*Dimensions*: 1,45 × 1 × 0,65 cm.*Matière*: Stéatite à glaçure gris-brunâtre.*Contexte archéologique*: Couche B7116 – Campagne 2009.

Le scarabée a été découvert dans le dépotoir situé à l'est du temple de Soknebtynis, à une cinquantaine de mètres du mur du *temenos*. Il se trouvait dans une des couches les plus profondes, remontant au III^e s. av. J.-C.

58. La stéatite, généralement glaçurée, est le matériau usuel des sceaux et des scarabées : A. LUCAS, J.R. HARRIS, *Ancient Egyptian Materials and Industries*, Londres, 1962, p. 155-156, 421. L'absence de glaçure peut aussi être la conséquence de sa conservation.

Date: Le contexte archéologique, situé au III^e s. av. J.-C., n'est, pour ce type d'objet, d'aucune utilité pour déterminer sa date. En effet, non seulement de tels artefacts ont souvent beaucoup voyagé, notamment à travers toute la Méditerranée⁵⁹, mais ils ont généralement été produits en très grande quantité, à différentes périodes⁶⁰. Ici, il porte le prénom de Séthi I^{er}, ce qui n'implique pas qu'il a nécessairement été réalisé à cette époque.

Le scarabée, de grande qualité et avec l'inscription très finement gravée, porte le prénom de Séthi I^{er}. Je n'ai pas pu trouver d'autres exemples de ce type.



nṯr nfr nswt-bṯtj Mn-mꜣꜥt-Rꜥ

Le dieu parfait, le roi de Haute et Basse Égypte, Menmaâtrê (Séthi I^{er}).

33. Scarabée dit « Menkhéperrê » [I. G.]

Pl. X, 33a, 33b

Inventaire: N° de fouille B11122-2.

Dimensions: 1,45 × 1,10 × 0,65 cm.

Matière: Stéatite à glaçure verdâtre.

Contexte archéologique: Couche B11122 – Campagne 2009.

Il s'agit du remblai qui comblait l'une des caves du bâtiment B1100-I situé à l'ouest du *thesauros* ptolémaïque: B. MIDANT-REYNES, S. DENOIX, « Travaux de l'Institut français d'archéologie orientale en 2009-2010 », *BIFAO* 110, 2010, p. 365-370, en particulier p. 366.; Cl. GALLAZZI, « Umm-el-Breigât (Tebtynis). Campagne di scavo 2009 e 2010 », *RISE* 5, 2011, p. 109-130, en particulier p. 112-114. Toutes les caves de cette structure ont été remblayées à la fin du II^e s. av. J.-C. Le scarabée a été trouvé au fond de la cave; le matériel céramique du remblai remonte au II^e s. av. J.-C.

Date: Les scarabées-sceaux dits « Menkhéperrê » ont été produits depuis le règne de Thoutmosis III jusqu'à la XXVI^e dynastie⁶¹ et ont été utilisés jusqu'au I^{er}-II^e s. apr. J.-C.⁶² Ce type, n'est pas daté avec précision, il remonte vraisemblablement au Nouvel Empire⁶³, sans doute à l'époque ramesside, même si la pièce a été trouvée dans une couche remontant au II^e s. av. J.-C.

59. A. NUNN, R. SCHULZ (éd.), *Skarabäen außerhalb Ägyptens. Lokale Produktion oder Import? Workshop an der Ludwig-Maximilians-Universität München, November 1999*, BAR-IS 1205, Oxford, 2004, *passim*.

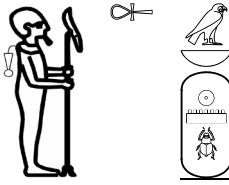
60. Un exemple topique est un papyrus araméen d'Éléphantine, daté de l'An 3 d'Artaxerxès, précisément du 9 mars 402, scellé avec un sceau *Mn-hpr-Rꜥ* (voir aussi n° 33) remontant au plus tard à la XX^e dynastie: B. JAEGER, *Essai de classification et datation des scarabées Menkhéperrê*, *OBO SA* 2, Göttingen, 1982, § 2, 472; on peut aussi citer un scarabée du Nouvel Empire, sans doute ramesside, retrouvé dans une tombe remployée de Giza avec des monnaies romaines datant de 50-150 apr. J.-C.: *ibid.*

61. B. JAEGER, *OBO SA* 2, 1982, p. 15-16, 123-253.

62. Cf. *supra*, n. 59.

63. B. JAEGER, *OBO SA* 2, 1982, p. 199, § 1336-1340.

Le scarabée, de très grande qualité, porte une inscription très finement gravée. Il figure à droite un faucon qui surmonte un signe *nb* et le cartouche contenant le prénom de Thoutmosis III, et à gauche une représentation de Ptah, debout, tenant un sceptre *ouas* et pourvu d'un contrepoids de collier *ménat*. Un signe *'nh* horizontal sépare les deux parties. Il s'apparente à des types connus (comparer avec fig. b-c), conservés notamment dans des collections suisses, à Bâle⁶⁴, mais également dans celle de Blanchard-Fouad S. Matouk⁶⁵.



Hr nb 'nh (Mn-hpr-R')

Horus seigneur de la vie, Menkhéperré.



Fig. 1. Coll. Bâle Va 1.



Fig. 2. Coll. Blanchard-Matouk

d. **Dés inscrits (34-35)**

34. **Dé hiéroglyphique et démotique** [Ph. C.]

Pl. X, 34

Inventaire: Registre CSA 3577.

Dimensions: 2,60 × 2,60 × 2,30 cm.

Matière: Calcaire.

Contexte archéologique: Couche 2701 – Campagne 1995.

Cf. n° 6, p. 5.

Date: II^e s. av. J.-C. – début du III^e s. apr. J.-C. d'après le contexte stratigraphique. Anthroponymes, paléographie et formule *NFR-NFR* (voir graffito 42) suggèrent une datation vers le milieu de l'époque ptolémaïque.

Une face porte une inscription hiéroglyphico-démotique. Les autres faces sont gravées de traits croisés de très faible relief, sans signification.

64. E. HORNUNG, E. STAHELIN (éd.), *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen, Ägyptische Denkmäler in der Schweiz I*, Mayence, 1976, p. 404, pl. 125, n° Va 1.

65. F.S. MATOUK, *Corpus du scarabée égyptien I*, Beyrouth, 1971, p. 211, n°s 339, 340, 341.